

par Sylvie LEFEBVRE, sous la direction de Pierre GENSAC

**GRANDES UNITES NATURELLES**

**ETAGE COLLINNE**

- SERIE ALLUVIALE DU CHENE PEDONCULE  
 (nappe phréatique superficielle)
- Prairies marécageuses.
  - Phragmitaies.
  - Taillis de Saules et d'Aune blanc.
  - Bosquets d'Aune glutineux.

- SERIE DU CHARME
- Prairies mésophiles à *Arrhenatherum elatius*.
  - Chênaie à Charme type sur marnes et éboulis calcaires.
  - Faciès à Buis sur sol riche en squelette calcaire.
  - Faciès à Châtaignier sur collines glaciaires et molassiques.

- SERIE DU CHENE PUBESCENT
- Prairies xérophiles à *Bromus erectus*.
  - Chênaie pubescente type sur éboulis calcaires et marno-calcaires.
  - Faciès à Buis sur calcaires massifs.

- ETAGE MONTAGNARD**
- SERIE MESOPHILE DU HETRE  
 (sur calcaires massifs)
- Prairies mésoxérophiles.
  - Taillis de Hêtre, vicariant montagnard de la Chênaie pubescente.

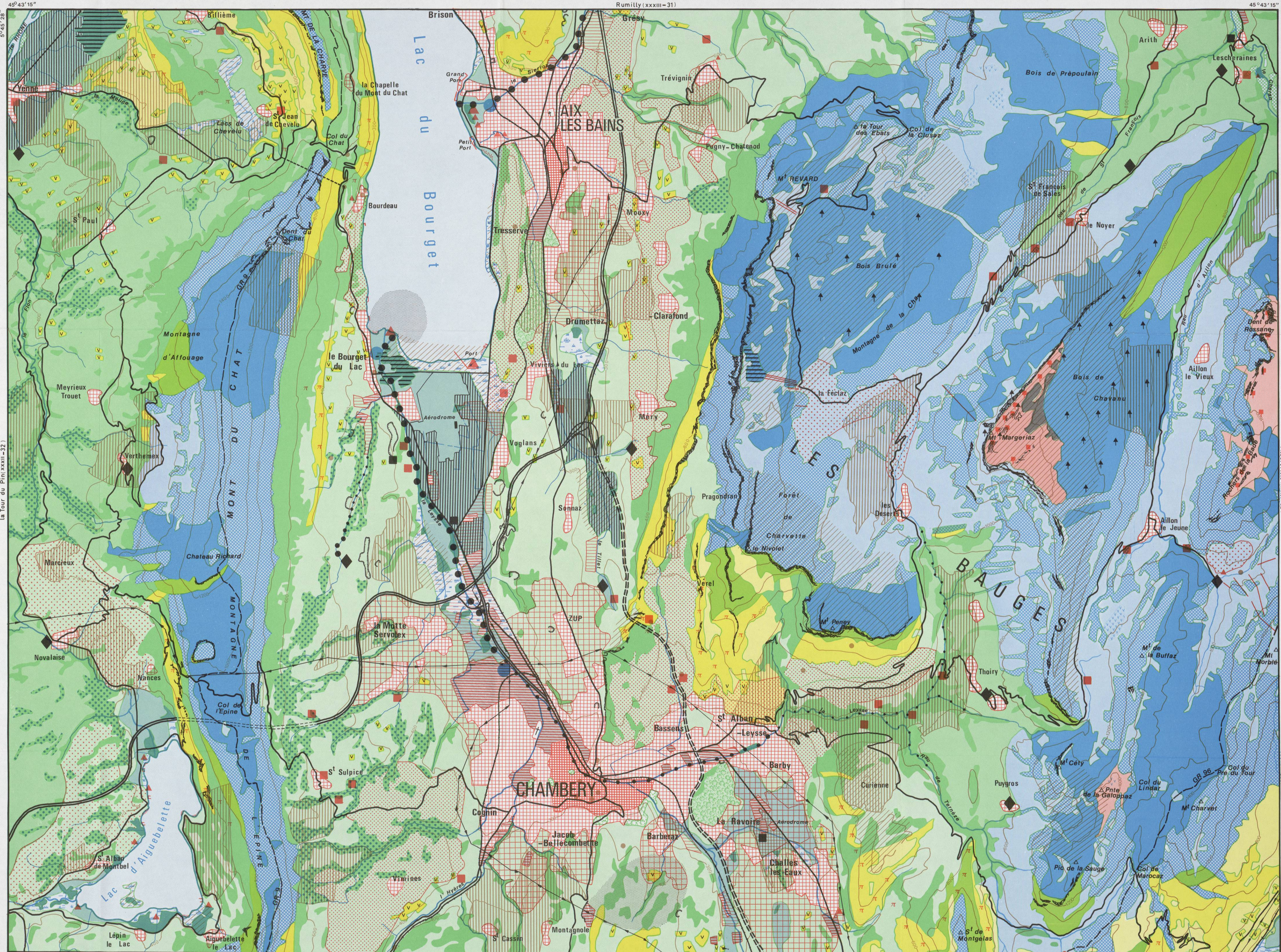
- SERIE DE LA HETRAIE - SAPINIERE
- Prairies montagnardes.
  - Taillis de Hêtre (forêts privées).
  - Futaie de Hêtre et de Sapin (forêts communales).
  - Faciès riche en Epicéa sur dalle de calcaire urgonien.

- ETAGE SUBALPIN**
- SERIE SUBALPINE DE L'EPICEA
- Pessière subalpine.
- SERIE SUBALPINE DU PIN A CROCHETS
- Pelouses subalpines.
  - Pin à crochets isolé sur affleurements calcaires, avec microlande acidophile (*Rhododendron ferrugineum*, *Vaccinium vitis-idaea*, *Vaccinium myrtillus*, *Vaccinium uliginosum*).

- IMPACT AGRICOLE**
- Reboisements
- Peuplier.
  - Epicéa.
- Agriculture intensive
- Maïs.
  - Vigne.
- Polyculture avec élevage dominant
- Plus de 80% de population agricole. Population en régression.
  - Activité agricole en régression. Population en augmentation. (proximité des centres urbains et touristiques).
- Elevage seul
- Prairies de fauche montagnardes.
  - Pâturages subalpins à moutons.
- Industries agricoles
- Fruitières.

- IMPACT INDUSTRIEL**
- Zones industrielles.
  - Zones industrielles prévues.
  - Carrières et sablières.
  - Nappes de pollutions.

- IMPACT URBAIN - INFRASTRUCTURE**
- Habitat collectif dense
  - Habitat pavillonnaire et habitat collectif dispersé.
  - Zone prévue en habitat moyennement dense.
  - Zone bien ensoleillée proche des centres urbains.
  - Installation de résidences principales.
  - Zone bien ensoleillée proche d'un lieu de loisirs. (lac, station de montagne).
  - Installation de résidences secondaires.



- Autoroute — projet
- Route principale.
- Voie ferrée.
- Ligne haute tension.
- • • Pollution des eaux.
- Station d'épuration.
- Dépôt d'ordures.
- Cimetière de voitures.

- EQUIPEMENT TOURISTIQUE**
- ▲▲ Terrains de camping (- de 100, 100 à 400, + de 400 places).
  - Remontées mécaniques.
  - Plages.
  - Ports.

- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
- Sites classés.
  - Zones d'intérêt biologique.
  - Réserves de chasse.
  - Parc urbain.

0 1 2 3km  
 Equidistance des courbes: 200 mètres

Les travaux sur le terrain ont été effectués par Sylvie LEFEBVRE et Louis TROSSET. La réalisation technique a été assurée par Sylvie LEFEBVRE au Laboratoire de Botanique et de Biologie Végétale de l'Université Scientifique et Médicale de Grenoble

Les éléments topographiques sont destinés à permettre un repérage par rapport à la feuille correspondante de l'I.G.N. (n° XXXIII-32)